

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2979 - LUNDI 31 JUILLET 2017

2^e TOUR DES LÉGISLATIVES 2017

Les quarante-sept circonscriptions restantes âprement disputées

Le second tour des élections législatives s'est déroulé dans les 47 circonscriptions en ballottage dans un climat globalement calme. Mais, il faut tout de même signaler l'agitation constatée autour de plusieurs centres de vote, notamment à Brazzaville.

A Ouenzé, dans les deuxième et troisième circonscriptions, tout comme dans la première circonscription de Poto-Poto, l'on sentait la surchauffe. Entre les partisans des candidats qui se soupçonnaient, le climat frôlait parfois la bagarre, en criant au voleur, au bourrage d'urnes et à l'achat de conscience.

Par contre, dans le 8^e arrondissement, Madibou, l'impatience était visible parmi de nombreux électeurs qui, ayant accompli leur devoir civique, voulaient à tout prix assister au dépouillement des votes pour soi-disant, « ne pas laisser les autres leur voler leur victoire ».



Des électeurs déterminés à assister au dépouillement (crédit photo adiac)

Pages 3 et 5

Henri Bouka insiste sur le rôle du député

Au cours d'une communication délivrée le 30 juillet, le président de la Commission nationale électorale indépendante, Henri

Bouka a rappelé le rôle du député qui se résume à voter les lois pour la République.

Page 2

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le chef d'état-major général en mission d'inspection dans le Pool

Le général de division Guy Blanchard Okoi a effectué une descente le 28 juillet dans les départements du Pool et de la Bouenza. L'enjeu de cette visite était d'apporter un réconfort moral aux troupes déployées à Kinkala, Mindouli, Kin-kembo et Loutété.

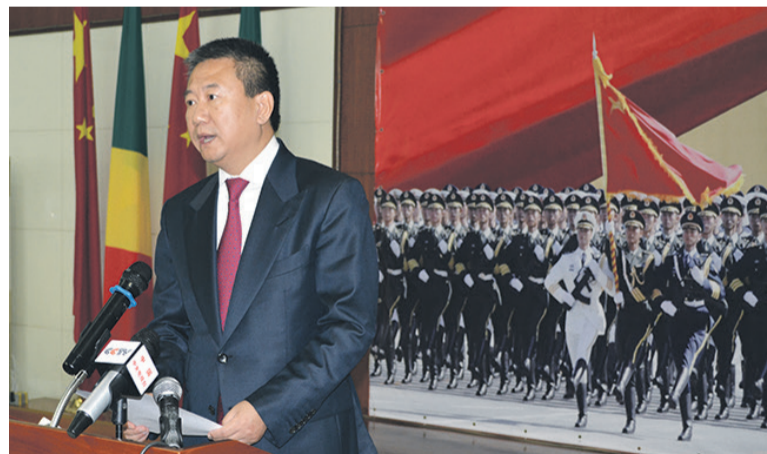
Page 6



Le CEMGFAC et sa délégation en tournée d'inspection (DR)

COOPÉRATION

La Chine renforce sa coopération militaire avec le Congo



L'ambassadeur de Chine (crédit photo adiac)

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo Xia Huang a rendu hommage, le 27 juillet, à la coopération militaire entre l'Armée populaire de libération de son pays (APL) et les Forces armées congolaises (FAC).

A l'occasion d'une réception commémorant les 90 ans de la fondation de l'APL qui œuvre de manière agissante pour le maintien de la paix dans le monde, le diplomate chinois a, en présence du ministre congolais de la Défense nationale, Charles Richard Mond-

jo, annoncé l'arrivée prochaine, au port de Pointe-Noire, d'un navire-hôpital pour une opération humanitaire.

« Le séjour au Congo de ce navire-hôpital sera une visite de paix, d'amitié et pour le bien-être des populations congolaises. Nous espérons et nous en sommes persuadés que cette visite apportera une contribution majeure à la promotion des échanges et de la coopération militaire multidimensionnels et plurisectoriels entre nos deux pays », a déclaré Xia Huang.

Page 9

ÉDITORIAL

Message

Page 2

ÉDITORIAL

Message

Alors que vient de s'achever le processus de renouvellement de l'Assemblée nationale, il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots le rôle essentiel que joue la chambre basse du Parlement dans la gouvernance publique d'une nation démocratique. Et d'adresser simultanément un message aux élus qui devront légiférer à ce titre tout au long des cinq prochaines années.

Le rôle du Parlement, à travers ses deux chambres - Assemblée nationale, Sénat -, est, chacun le sait, de débattre librement sur toutes les grandes questions que doit traiter une nation démocratique avant de voter les lois qui garantiront sa progression. Elus au suffrage universel direct les députés sont les représentants les plus proches du peuple ; ils ont, de ce fait, une responsabilité particulière qui leur impose de rester au plus près des citoyens de leur circonscription tout en jouant un rôle clé dans la vie de la nation qui leur impose d'être présents dans les travées de l'Assemblée, à Brazzaville, lors des deux sessions qui rythment l'année parlementaire.

L'Assemblée nationale étant le lieu privilégié où la majorité présidentielle et l'opposition échangent sur la liberté, l'éducation, la santé, l'économie, les finances, la sécurité, les relations extérieures, bref tous les sujets dont dépendent à la fois la stabilité et la progression du pays, les débats qui s'y déroulent constituent l'un des piliers du régime démocratique. Ce qui impose à celles et ceux qui y siègent une présence, une action, une mobilisation permanentes.

Dans le moment présent, alors que notre pays achève la mise en place des institutions de sa Nouvelle République et s'appête à écrire une nouvelle page de son Histoire, il n'est pas inutile de souligner le rôle clé que les députés vont tenir tout à la fois dans la résolution des problèmes auxquels le Congo fait face aujourd'hui et dans la préparation du futur qui surgira des lois votées par le nouveau Parlement. D'où le message d'encouragement, mais aussi d'incitation à l'action ici formulé, message que partagent en cet instant très particulier tous les observateurs de la scène publique.

Du dynamisme de l'Assemblée nationale dans les mois et les années à venir dépendra en effet pour une très large part la marche du Congo vers le futur.

Les Dépêches de Brazzaville

LEGISLATIVES 2017

Henri Bouka insiste sur le rôle du député

Au cours d'une communication délivrée le 30 juillet à Brazzaville, le président de la commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka a rappelé le rôle du député qui se résume à voter les lois.

Sans la loi, a-t-il déclaré, la vie en commun, au sein d'une nation ou de l'Etat, serait invivable et intenable. « La règle, facteur d'ordre, de sécurité pour tous, de paix, de respect de l'autre, de développement tous azimuts, d'espoir et de progrès pour chacun et pour tous, c'est la loi, œuvre du député. C'est en effet le député qui vote les lois sur la citoyenneté, les droits civiques et l'exercice des libertés publiques », a-t-il indiqué.

C'est le député, a-t-il poursuivi, qui vote toutes les lois qui régissent la vie multiforme de l'Etat. C'est encore lui, insiste-t-il, qui, en notre nom, et pour notre compte, contrôle



Henri Bouka (Adiac)

l'action des gouvernants.

Le président de la CNEI a appelé les électeurs à être plus motivés contrairement au premier tour du scrutin. « Au premier tour, nous ne nous sommes pas beaucoup déplacés pour aller faire le choix de nos députés dont la mission, en notre nom, et pour le bien de la nation tout entière, est de voter des lois », a souligné Henri Bouka. Ainsi, il a expliqué que « se dé-

sintéresser de l'élection comme certains semblent le manifester, d'une élection à une autre, est une manière de se désintéresser de l'avenir du Congo, donc une manière de nous désintéresser de notre propre destin ».

Aux candidates et candidats, Henri Bouka a rappelé que les contestations électorales devraient se faire suivant les procédures légales de recours et non, a-t-il poursuivi, par les moyens déloyaux tels que la casse du matériel et l'agression du personnel électoral. « C'est pourquoi je vous exhorte, mesdames et messieurs les candidats, à faire que le civisme de chacun d'entre nous soit plus fort que certaines velléités et pulsions qui sont en nous », a dit le président de la CNEI.

Notons qu'il y a eu 47 circonscriptions électorales concernées pour le second tour soit 94 candidats restés en lice.

Roger Ngombé

RENCONTRE CITOYENNE

Elvis Tsalissan Okombi préoccupé par le développement de Ngo

Après son élection comme député de Ngo (Plateaux) lors du premier tour des législatives du 16 juillet dernier, le ministre chargé des relations avec le Parlement, Digne Elvis Tsalissan Okombi a organisé le 28 juillet à Brazzaville une rencontre citoyenne avec les ressortissants de ce district résidant dans la ville capitale.

L'occasion a été tout indiquée pour Tsalissan Okombi d'appeler les filles et fils de Ngo à taire les querelles inutiles nées des élections pour se consacrer, a-t-il précisé, au développement de ce district. Il a notamment insisté sur la réflexion que les cadres et habitants de cette localité devraient mener pour mettre à profit les potentialités agricoles dont elle regorge.

Le député de Ngo a reconnu que le développement du district passe né-

cessairement par la conjugaison des efforts de chacun et de tous. Il a ainsi souhaité que cette partie du pays serve de modèle aux autres circonscriptions administratives du Congo par des actions socioéconomiques d'envergure que les populations de Ngo devraient entreprendre.

Il a mis à profit cette occasion pour remercier toute la population de Ngo pour l'avoir choisi comme leur représentant à l'hémicycle. Cette victoire, a-t-il déclaré, n'est pas la victoire d'un camp sur l'autre ; c'est la victoire du développement de Ngo, a-t-il conclu. Prenant la parole à leur tour, les sages de Ngo ont salué cette initiative d'Elvis Tsalissan Okombi avant de lui présenter les problèmes auxquels la localité fait face, à savoir : le placement des dos d'ânes sur la route n° 1 qui traverse Ngo ; des solutions contre la divagation des bêtes



Digne Elvis Tsalissan Okombi (DR)

sauvages dans la ville ; la protection des propriétaires terriens qui luttent contre les comportements déviants de certains occupants véreux ; la dévastation des forêts et le soutien aux associations culturelles ainsi qu'aux coopératives.

Par ailleurs, l'orateur a noté que, depuis fort longtemps, les populations de Ngo ont toujours formulé en vain ces revendications.

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES 2017

Les observateurs de l'UA présents dans les 47 circonscriptions

Selon un communiqué de presse rendu public le 30 juillet, la mission d'observation de l'Union africaine (UA), conduite par M. Diango Sissoko, a déployé ses observateurs dans les quarante-sept circonscriptions électorales concernées par le second tour du scrutin, sur l'ensemble du territoire national.



Diango Sissoko (à gauche) Adiac

Forte de trente-cinq observateurs provenant de vingt pays d'Afrique, la mission s'est engagée à réaliser une observation honnête, indépendante, professionnelle et impartiale des dites élections, en insistant sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement des opérations.

La mission a promis de rencontrer les autorités politiques du Congo,

les responsables des forces de défense et de sécurité, les institutions en charge des élections, les partis politiques, les médias, les responsables d'organisation de la société civile et les représentants de la communauté internationale présents au Congo. La mission interagira également avec les autres missions d'observation déployées sur le terrain.

La mission observera, selon le communiqué, le déroulement du second tour des législatives conformément aux dispositions pertinentes des instruments de l'UA régissant l'observation des élections, à savoir : la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance visant à renforcer les institutions et les processus électoraux en Afrique et à promouvoir la conduite d'élections équitables, libres et transparentes ; la déclaration de l'OUA/UA de 2002 sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique ; les Directives de l'UA de 2002 pour les missions d'observation et de suivi des élections ; le mécanisme africain d'évaluation par les pairs, ainsi que le cadre légal national applicable à l'organisation des élections législatives et locales au Congo.

Notons que la mission d'observation du second tour des législatives est arrivée au Congo le 26 juillet et y séjournera jusqu'au 6 août. Ces observateurs proviennent des pays ci-après : Angola, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ile Maurice, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

Roger Ngombé

Scrutin agité dans trois circonscriptions de Brazzaville

A Ouenzé 2 et 3, et à Poto-Poto 1, le scrutin s'est déroulé sous haute tension du fait que les partisans des candidats s'accusent mutuellement d'avoir pratiqué la transhumance des électeurs et créé des bureaux de vote parallèles.

Aux environs de midi, une agitation a été vécue dans la deuxième circonscription électorale de Ouenzé entre les partisans de Marien Ikama Ngouabi, candidat indépendant et Dominique Ondzé alias Doukaye, candidat du Parti congolais du travail (PCT). Les uns et les autres s'accusent d'avoir constaté des listes additives « suspectes » dans certains bureaux de vote.

Le même scénario est vécu dans la troisième circonscription électorale de Ouenzé où le candidat indépendant, Adolphe Mbou Maba affronte Romi Oyo PCT). Leurs partisans sont aux prises au motif que des électeurs non-inscrits sur des listes électorales sont autorisés à voter par des responsables des bureaux de vote. C'est ce qui a fait que des délégués ont créé une agitation vite maîtrisée par les agents de l'ordre.

A Poto-Poto 1 dans le bureau de vote de l'Ecole du 15 août 1960, des coups de feu ont retenti pour disperser les partisans de Jean De Dieu Kourissa (PCT) et ceux de Rick Gerald Bokilo (indépendant).

Aux dernières nouvelles, certains délégués du candidat indépendant se sont vu refuser l'accès dans les bureaux de vote et d'autres n'ont pas vu leurs noms sur les listes alors qu'ils étaient bel et bien membres de ces bureaux de vote lors du premier tour du scrutin, le 16 juillet dernier.

R.Ng.

LE FAIT DU JOUR

Opération réparation

Pour ce qui est du pas franchi par la diplomatie française, le 25 juillet, au sujet de la crise libyenne, il y a lieu de dire, il était grand temps. Six ans jour pour jour, après l'éclatement de la guerre civile en Libye envenimée par l'intervention française suite à la volonté d'en découdre de l'ancien président français Nicolas Sarkozy, c'est à Emmanuel Macron, son deuxième successeur après François Hollande, qu'il revient la mission de réparer les préjudices, d'assurer « le service après-vente » comme le réclamait depuis toujours le chef de l'Etat tchadien, Idriss Deby Itno, dont le pays partage une large frontière avec la Libye.

En réunissant les frères ennemis libyens alors que leur pays continue de se déchirer, le président français allume les signaux d'espoir attendus depuis trop longtemps. Il est vrai qu'avant lui, dans la même quête

d'une solution de sortie de crise, l'Union africaine en particulier était sur la brèche, là aussi depuis bien longtemps. Elle essaye de faire comprendre aux belligérants qu'ils gagneraient à s'asseoir autour d'une table pour sceller la réconciliation nationale et garantir l'avenir de leur pays.

Dans le cadre de cette médiation de l'UA, le comité de haut niveau, à l'œuvre depuis lors n'a cessé d'appeler la communauté internationale à l'aide, sachant que les puissances qui en constituent le noyau décisionnel ont un mot à dire à la fois sur le comportement des parties libyennes, et sur la mise en œuvre d'un cessez-le-feu. A Brazzaville, où il recevait le 27 janvier dernier entre autres acteurs le président de conseil du gouvernement libyen, Fayez al Sarraj, comme à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) où il a rencontré le général Khalifa Aftar, le 23 mars, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, médiateur de l'UA, a perçu la vo-

lonté des Libyens d'en finir avec la guerre.

Faut-il ne pas se féliciter de voir la France inciter les Libyens à conclure un engagement ferme pour la paix ? Faut-il s'essayer à distribuer les points en désignant les bons et les moins bons négociateurs ? Ce serait perdre du temps inutilement. Au regard des malheurs qui s'abattent sur leur pays, les Libyens ne désirent qu'une chose : guérir de la guerre une fois pour toutes. Ceci passe par le dialogue bien sûr, mais aussi par l'arrêt des ventes d'armes à des groupuscules incontrôlables qui s'en procurent sans doute hors d'Afrique ; ceci passe par le rejet de préjugés et la mise en commun de toutes les initiatives qui concourent à la fin de la crise.

Car si la Libye se stabilise, la vaste région sahélo-saharienne devenue

la plaque tournante des trafics en tous genres, un coin de villégiature pour les terroristes de tout acabit, un asile pour clandestins en partance pour l'Europe, se transformera en un havre de paix où il fera bon vivre malgré une météo habituellement dure.

Ce qui est vrai, au début des bombardements sur la Libye qui amplifièrent la guerre civile et installèrent le chaos, des voix africaines autorisées avaient appelé en vain l'attention de ceux qui se félicitaient des performances de leurs avions de chasse dernier cri : vous allez provoquer la misère, fabriquer des monstres, défigurer la Libye et ses voisins et ne serez pas à l'abri des désordres qui en découleront. On n'a pas voulu les écouter. Revenons donc au bon sentiment et le monde s'en portera mieux, du moins au départ de la Libye.

Gankama N'Siah



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE



POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu auprès de la Banque mondiale des fonds en guise d'avance pour la préparation du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de l'Education (SSE) endossée par le Gouvernement du Congo pour la période 2015-2025. La SSE vise à améliorer la qualité de l'éducation en général afin de doter le pays de ressources humaines nécessaires pour un Congo émergent d'ici 2025. L'objectif du PRAASED est d'améliorer les rendements scolaires au primaire et au secondaire premier cycle et à renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion. En vue du démarrage de ce projet, il lance le présent avis d'appel à candidature pour le recrutement du personnel d'encadrement de l'Unité de Coordination du PRAASED » concernant les postes de : Coordonnateur du Projet, Responsable Administratif et Financier, et de Responsable en Passation des Marchés.

Les différentes références des postes à pourvoir sont :
•REF. DU POSTE N°1 : CP/01

Titre du poste : Coordonnateur du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

A1-Fonctions et attributions :

Placé sous l'autorité du Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'alphabétisation (MEPSA), le Coordonnateur est responsable de la mise en œuvre du Projet et doit de façon particulière satisfaire à certaines exigences professionnelles liées à son poste et atteindre les objectifs du projet. Il assure la direction de l'Unité de Coordination du Programme PRAASED. Il exerce toutes les actions nécessaires pour faciliter la mise en œuvre du programme par le MEPSA, dans le respect des documents de base notamment du PRAASED, et en particulier : les accords de financement et les différents manuels. A ce titre, il est responsable de la mise en œuvre du programme sur les plans technique, financier et administratif et assure la coordination de toutes les activités du programme au plan national.

Pour ce faire, il prépare et tient à jour un planning d'exécution du projet et s'assure que toutes les directions du MEPSA impliquées dans la réalisation des actions planifiées jouent leur rôle de façon coordonnée et selon les calendriers convenus.

A2-Profil recherché

- Etre de nationalité congolaise
- être une personne physique, justifiant d'une formation universitaire de niveau BAC+5 (minimum ou équivalent) dans l'un des domaines ci-après : sciences de l'éducation, gestion de projet de développement, économie, gestion, finance, administration des affaires, ingénierie, ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière de gestion de projets ;
- justifier d'une bonne connaissance / expérience en gestion des ressources humaines ;
- Une expérience réussie de gestion de projet similaire en termes d'atteinte d'objectifs, de respect des budgets et du calendrier, serait un atout ;
- avoir exécuté au moins une mission similaire d'une durée de plus de 2 ans au cours des dix (10) dernières années; plus d'une mission serait un atout ;
- maîtriser l'outil informatique (notamment Word, Excel, Access, Powerpoint, Internet et autres).
- maîtriser la langue française écrite et parlée.
- la maîtrise des procédures de la Banque Mondiale sera un atout.
- être apte à effectuer des déplacements sur les sites des programmes ;
- justifier de deux (2) lettres de recommandation ;
- avoir un casier judiciaire vierge.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

•REF. DU POSTE N°2 : RAF/02

Titre du poste : Responsable Administratif et Financier du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

B1-Fonctions et attributions :

Placé sous l'autorité administrative du Coordonnateur du projet, le Spécialiste en Gestion Financière est chargé de la coordination des opérations financières : rassembler, coordonner et vérifier les données financières et comptables afin de pouvoir fournir à la coordination et aux tiers des informations fiables. A ce titre, il est chargé de l'organisation, de la coordination et de la supervision de l'exécution des tâches administratives, comptables et financières du projet.

Ses principales missions sont: (i) superviser le travail du Chef comptable afin d'assurer la bonne tenue de la comptabilité; (ii) assure en collaboration avec l'Auditeur interne, la bonne utilisation du manuel de procédures administratives, comptables et financières; (iii) assure la gestion du matériel et équipements; (iv) assurer l'acquisition des biens et services; (v) gérer les ressources humaines et financières du projet.

B2-Profil recherché

- Etre de nationalité congolaise
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en gestion financière, contrôle de gestion ou comptabilité (minimum maîtrise ou équivalent) ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle globale dont au moins trois (3) ans passés dans une entreprise, un cabinet d'audit, d'expertise comptable ou de conseil de gestion, une administration publique ou de projet, notamment dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable, de mise en place et la gestion de ces systèmes;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans à un poste de responsabilité similaire ou d'audit interne dans un projet financé par l'un des partenaires au développement serait un atout ;
- Avoir une maîtrise des outils de gestion financière et comptable. La connaissance et la maîtrise des logiciels comptables usuels en particulier TOMPRO et du système informatisé de gestion adaptée aux projets de développement constituerait un avantage;
- Disposer d'une bonne capacité en analyse financière, en communication et en rédaction des rapports financiers;
- Avoir une bonne capacité d'organisation de travail et de respect des délais ;
- Etre de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Savoir parler et écrire parfaitement le français. La connaissance de l'anglais (écrit et parlé) serait un atout.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

•REF. DU POSTE N°3 : SPM/03

Titre du poste : Spécialiste en Passation des Marchés du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

C1-Fonctions et attributions :

Sous l'autorité administrative du Coordonnateur du Projet, le SPM a pour fonction de : (i) assurer la qualité des dossiers de marchés ; (ii) veiller à ce que les décisions de passation de marchés respectent les accords convenus ; (iii) appuyer la résolution de tout problème de passation de marchés qui pourraient survenir ; (iv) aider au traitement des réclamations reçues des soumissionnaires afin de s'assurer que les réponses appropriées ont été données et que la réclamation a été close à la satisfaction de la Banque Mondiale ; (v) assurer le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus d'attribution et d'exécution de marchés. A ce titre, il devra :

- préparer les plans de passation des marchés du projet, en liaison avec la Commission de passation de marchés du MEPSA ;
- établir les projets de planning d'exécution trimestriel des

activités en collaboration avec les services techniques concernés ;

- mettre en place les instruments de base de la passation de marchés (manuel des opérations, directives et documents de gestion des marchés conformes aux exigences du manuel d'exécution du projet);
- élaborer les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodique ;
- développer les mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ;
- développer les mécanismes de contrôle, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement.

C2-Profil recherché

- Etre de nationalité congolaise
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum maîtrise ou équivalent) en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, Gestion ou domaine équivalent;
- Avoir une expérience globale minimale de cinq (5) ans dont au moins deux (2) ans à un poste de passation de marchés ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience des projets financés par la Banque Mondiale serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale, des directives relatives à la passation des marchés et des Accords de financement ;
- Avoir une bonne maîtrise des manuels de procédures et des plans de passation ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du projet, que la hiérarchie et les collègues. La connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics;
- Avoir une connaissance informatique et maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication);
- Avoir une bonne capacité d'organisation de travail et de communication ;
- Etre de bonne moralité et avoir des aptitudes à travailler en équipe.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

Les TDR des postes à pourvoir peuvent être retiré auprès du projet à la demande

D-Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comporter : une lettre de motivation, datée et signée avec adresse complète ; Un CV détaillé ; une photocopie de sa carte nationale d'identité ou passeport ; une photocopie certifiée du diplôme exigé en fonction du profil de poste désiré ; une photocopie certifiée des états de services.

.E-Date et lieu de dépôt des candidatures :

Le dossier complet en trois (03) exemplaires portant la mention « confidentiel » doit être déposé au plus tard le 22 aout 2017 à 16h00 GMT

A attention de: Yvon Didier MIEHAKANDA
Recrutement PRAASED
Coordination du Projet-CAB
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
Brazzaville

Tel (+242) 06 972 95 86
E-mail : recrutementpraased@gmail.com
Fait à Brazzaville, le 31 juillet 2017

Bakary CISSE
Secrétaire Exécutif
SAPHIR-Développement

SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES 2017

Des électeurs en attente du dépouillement depuis 11 heures à Madibou

Le deuxième tour des élections législatives s'est tenu le 30 juillet à Madibou (8^e arrondissement) dans le calme. Mais l'on pouvait remarquer autour de plusieurs centres de vote des électeurs impatientes d'assister au dépouillement.

Dans le premier centre de vote visité par notre équipe, situé dans l'enceinte de l'école primaire de Mafouta, l'un des chefs de bureau à laisser entendre que : « le centre a ouvert à 8h00 et le premier votant est passé à 8h07 minutes. Les électeurs viennent au compte-gouttes et tout se passe très bien ».

Un électeur rencontré dans la cour du centre s'est dit lui aussi satisfait d'avoir accompli son devoir civique sans difficulté. « Je suis très content. J'ai respecté mon

devoir civique » a-t-il signifié. A l'école primaire Nkouka Boussoumbou, située à environ 2 km du premier centre, on a vu des électeurs quelque peu surchauffés. Certains d'entre eux se disent mécontents du fait que la force publique qui leur aurait demandé de quitter les lieux après avoir voté. Mais ils voulaient y rester pour assister au dépouillement des votes.

Entre impatience et suspicion, l'on a entendu un chef de bureau de vote se plaindre de ce qu'une forte pression est faite pour que les bureaux de vote soient fermés à 15 heures. Les militants déterminés d'un parti entraînaient toujours aux alentours sans vouloir quitter avant de s'être rassuré d'une fin transparente des opérations dans ce bureau.

Au niveau du troisième centre de vote situé dans l'enceinte du CEG de Mantsimou, le président du bu-



Quelques électeurs dans un centre de vote (Adiac)

reau de vote n°2, Isidore Missidimbanzi a expliqué : « Nous avons démarré à 7h00. Mais avant cela, nous nous sommes retrouvés avec les assesseurs pour la vérification du matériel. Jusque-là, nous n'avons pas d'incidents.

On se conforme aux normes, en se référant à la circulaire de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Les électeurs viennent un à un, prennent le bulletin de vote, s'isolent, choisissent leur can-

didat et glissent le bulletin dans l'urne ». Notons que dans ce dernier centre, 5000 électeurs répartis en 5 bureaux de vote devraient accomplir leur devoir civique. Aucun incident n'a été signalé.

Jean Jacques Koubemba

Des heurts à Ouenzé, une suppléante brutalisée

Opposé à Dominique Ondzé dit Doukaye, candidat du Parti congolais du travail (PCT) dans la 2^e circonscription électorale de Ouenzé, Marien Ikama Ngouabi, candidat indépendant, a retiré, dimanche 30 juillet, ses délégués dans les bureaux de vote, dénonçant des « irrégularités ».



Flore Mbemba entourée des militants de Marien Ikama Ngouabi (DR)

L'avenue Miadeka est noire de monde aux environs de 11 heures, un blindé de la police dissuade des populations surchauffées. Certaines électeurs déplorent le manque de clarté du scrutin.

« C'est bien que vous les médias soyez là pour constater ce qui se passe ici à Ouenzé », lance un électeur.

« Regardez comment ils m'ont fait », explique Flore Mbemba, suppléante du candidat Marien Ikama Ngouabi. « Je partais pour voter et j'ai constaté des irrégularités dans le vote. J'ai pris une photo pour témoigner des irrégularités. C'est alors que des hommes en uniforme m'ont poursuivi jusque dans la parcelle d'à côté où ils m'ont sévèrement brutalisée. C'est triste ! », lache-t-elle.

Non loin de là, un bureau de vote installé à l'école primaire Raphael Massamba où 867 électeurs sont appelés à voter. Le président du bureau indique que le délégué du candidat Marien Ikama Ngouabi venait de quitter les lieux.

« Il n'y a pas eu d'incidents ici. Mais, de l'autre côté, il y a eu altercation. Et, le candidat Ikama Ngouabi a demandé à ses délégués de quitter les bureaux de vote. Nous n'allons pas interrompre le vote à cause de cela. Ce n'est pas parce qu'un candidat n'a pas envoyé son représentant que nous allons arrêter le vote », souligne-t-il. Au premier tour des législatives, Dominique Ondzé dit Doukaye et Marien Ikama Ngouabi se sont séparés sur un score de 37,84% contre 24,14%.

Quentin Loubou

Marie Mvouboukoulou et Bonaventure Bounzika retiennent leur souffle à Makélékélé 3

Les douze bureaux de vote du centre de l'école Alphonse-Massamba-Débat à Diata ont ouvert tôt leurs portes.

C'est au compte-gouttes, la matinée, que les votants chiffrés à plus de 8029 inscrits, ont commencé à exprimer leur suffrage pour départager les deux candidats en ballottage: Marie Mvouboukoulou (indépendante avec 30,67% au premier tour) et Bonaventure Bounzika (24,23% de la Convention des démocrates républicains). Une première vague des observateurs de l'Union Africaine est arrivée sur les lieux pour s'assurer de la bonne tenue du scrutin qui du reste s'est passé dans le calme comme au premier tour. Une seconde vague d'observateurs, conduite par la doyenne du corps diplomatique, Charlotte Fayanga (ambassadeur de la

RCA au Congo), est passée dans les bureaux de vote, tour à tour. Pas un mot à la presse, après la

obtenu suffisamment de suffrage pour être au second. De façon officielle, aucun n'a donné de



Un responsable de bureau de vote à Diata face aux observateurs. Crédit photo Adiac

ronde. C'est l'après-midi que les électeurs ont été plus nombreux. En rappel, lors du premier tour du scrutin, dans la troisième circonscription de Makélékélé, il y avait douze candidats à ces législatives. Pendant la campagne du deuxième tour, dix n'ont pas

consigne de vote en faveur de tel ou tel candidat resté en lice, encore moins coalisés avec l'un d'eux. C'est donc au dépouillement et lors de publication officielle des résultats que chacun connaîtra son sort.

Rominique Nerplat Makaya

Le vote à nouveau froid dans les quartiers nord de Brazzaville

Comme au premier tour, les électeurs ne se sont pas rendus nombreux dans les bureaux de vote ce 30 juillet, dans les circonscriptions concernées par le second tour des législatives dans la partie nord de Brazzaville.

Dans la première circonscription électorale de Poto-Poto, où le candidat du Parti congolais du travail (PCT), Jean De Dieu Kou-rissa (48,36%) au 1^{er} tour, était

face à l'indépendant Rick Bokilo (25,40%), des heurts ont été signalés entre les partisans des deux challengers. Au bureau de vote du siège de la mairie de Poto-Poto, quelque 511 électeurs étaient inscrits. Mais, jusqu'en milieu de journée, l'urne ne contenait qu'environ une centaine de bulletins.

Même constat au bureau de vote situé dans la rue Mbéti. Sur les 564 électeurs inscrits, près d'une centaine avait voté dans la mi-journée.



Un bureau de vote désert à Poto-Poto (photo adiac)

La timidité des électeurs a aussi été observée dans la troisième circonscription de Ouenzé où le duel opposait le candidat indépendant, Adolphe Mbo Maba (47,48%) au 1^{er} tour et le candidat du PCT Romi Oyo (38,48%).

Même son de cloche dans la 4^e circonscription de Ouenzé, l'indépendant Ninon Ngouamba (38,54%) au 1^{er} tour, affrontait le député sortant Jean-Jacques Malanda du PULP (29%), ainsi que dans la 3^e circonscription de Moungali où Médard Moussodia du PULP (38%) au 1^{er} tour était rivalisé par Gervine Aya Monea du PRL (37,12%).

Par contre, un peu d'engouement d'électeurs a été observé au CEG de la paix, dans la 1^{ère} circonscription de Moungali où le duel opposait l'indépendant Jean Bonard Moussodia (43,84%) et Aimé Heydevert Mouagny du CPR.

Firmin Oyé

ZONE CÉMAC

Des consultations sur le code minier communautaire

Le projet du Code minier communautaire de la Cémac a été présenté officiellement aux délégués des Etats membres et à la Commission, le 28 juillet dernier à Douala. Une étape cruciale reste avant son adoption. Le texte devrait être soumis à consultation au sein des six Etats membres de la communauté.

A l'issue d'un atelier régional de présentation de l'esquisse du nouveau code minier communautaire, qui a eu lieu le vendredi 28 juillet dernier à Douala, au Cameroun, les participants notamment les délégués de la Commission Cémac et les experts ont estimé nécessaire de lancer des consultations pour vulgariser cette législation minière.

En effet, ce projet de texte, dont l'étude a été menée par le cabinet international EMW, harmonise: le cadre institutionnel et administratif; le régime minier général; le régime minier conventionnel; le régime d'exploitation minière artisanale; le régime fiscal, douanier et de change applicable aux activités minières.

Cette proposition de Code minier Cémac illustre la volonté

des dirigeants d'impulser au sein de l'espace Cémac des standards internationaux en matière de transparence, de protection de l'environnement et vision sociale, conformes à la vision minière prônée par l'Union africaine. « Le projet de doter la communauté d'un Code minier constitue l'un des axes prioritaires du Projet Remap, qui appuie les Etats membres de la Cémac dans les réformes du secteur des industries extractives », a déclaré Uwe Michel Neumann, le conseiller technique principal du projet Remap.

Saluant l'implication de la coopération allemande GIZ dans la réalisation et l'harmonisation de certaines politiques sectorielles, dont le Code minier communautaire, le directeur



Les participants lors des travaux (Adiac)

de cabinet du président de la Commission de la Cémac, Gregory Lionel Beyina, a insisté sur la solidarité et la mutualisation des efforts des Etats de la sous-région pour faire face à la morosité économique actuelle. « La finalisation du code minier communautaire est très attendue comme un axe

essentiel dans notre grand Programme de réforme économique et financière et monétaire en Afrique centrale (PREF-Cémac) », a-t-il indiqué.

Les pays de la sous-région font les frais d'un ralentissement de la croissance économique et d'une détérioration des

comptes publics dus à la baisse des prix des matières premières. La Commission Cémac envisage d'organiser, dans les prochains mois, une réunion du conseil des ministres de l'Union économique en Afrique centrale pour la validation du texte communautaire.

Fiacre Kombo

FAC

Le chef d'état-major général en mission d'inspection dans le Pool

Le général de division Guy Blanchard Okoi vient d'effectuer une descente, le 28 juillet, dans les départements du Pool et de la Bouenza. L'enjeu de celle-ci était d'apporter un réconfort moral à la troupe déployée dans le théâtre opérationnel de Kinkala, Mindouli, Kinkembo et Loutété.



Le CEMG/FAC et sa délégation en tournée d'inspection (DR)

hommes et la parfaite tenue du matériel. La visite du chef d'état-major général dans le Pool intervient au lendemain de la commémoration du 56^e anniversaire des FAC et de la gendarmerie nationale. Dans cette atmosphère festive qui laisse entrevoir la célébration du 57^e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, le général Guy Blan-

chard Okoi a instruit la troupe pour que soit privilégié le soutien de l'homme, et que soit renforcée la cohésion. Le chef d'état-major a bouclé sa visite à Loutété dans la Bouenza où il s'est rassuré de la quiétude et de la sérénité dont jouit la population dans ce département.

Guillaume Ondzé

Aline Olga Louzaniabeka soutient sur les carrières du personnel féminin

Les carrières du personnel féminin des Forces armées congolaises (FAC) ont été au coeur du mémoire de Master 2 en management des ressources humaines, soutenu le 26 juillet à Brazzaville par Aline Olga Louzaniabeka, sous la direction de Thierry Michel Mvoula à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises.

C'est devant un parterre d'amis, du personnel enseignant et de deux officiers généraux que l'impérante, le lieutenant-colonel, officier d'administration, Aline Olga Louzaniabeka, a présenté son mémoire dont le thème est : « Gestion des carrières du personnel féminin au sein des Forces armées congolaises ». Cette thématique évocatrice renferme près de six textes dont la substance gravite autour de



Aline Olga Louzaniabeka (Adiac) militaire recadre une personne,

et tout ce que nous apprenons nous fait dire que nous avons fait un bon choix », a expliqué le lieutenant-colonel Aline Olga Louzaniabeka, soulignant qu'avec son expérience de 17 ans dans l'armée, elle peut exhorter les jeunes filles à intégrer ce métier sans aucun préjugé.

En effet, l'armée met, entre autres, la formation à la disposition du personnel féminin, en vue de lui permettre d'assumer avec efficacité ses responsabilités, a indiqué Aline Olga Louzaniabeka, dans son exposé.

Notons que l'exposé de Mme Louzaniabeka a permis aux participants de comprendre plusieurs aspects sur le personnel féminin des Forces armées congolaises.

G.O.

Bacheliers : ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM / Paris

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes sont délivrés par nos partenaires européens.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

« Être femme soldat n'a rien à avoir avec un changement de comportement négatif. Au contraire, subir la formation militaire recadre une personne, et tout ce que nous apprenons nous fait dire que nous avons fait un bon choix »

la promotion de la femme comme l'exigent les Nations unies et l'Organisation internationale du travail (OIT). « Être femme soldat n'a rien à avoir avec un changement de comportement négatif. Au contraire, subir la formation

MALI

Passation de commandement à EUTM

Le QG de la mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM Mali), à Bamako a servi de cadre pour la cérémonie de passation de commandement entre deux généraux belges, Peter Devogelaere et Bart Laurent.

Le général Peter Devogelaere a remis le flambeau à son collègue Bart Laurent. « *Je me suis engagé à maintenir le bon cap pris par mes prédécesseurs. Nous continuerons à soutenir le Mali dans sa reconstruction et la formation de ses forces armées* », a assuré le nouveau commandant de mission Bart Laurent. Le directeur de la capacité militaire de planification et de conduite (MPCC), le général Esa Pulkkinen a remercié le général Peter Devogelaere pour le travail abattu. « *Durant votre temps en tant que commandant, EUTM Mali a fait des progrès considérables. Vous avez été très actif (...) et vous vous êtes assuré que la mission soit impliquée dans tous les forums importants* », a-t-il dit.

Un vibrant hommage a été rendu au soldat portugais tué lors de l'attaque terroriste sur Le Campement à Kangaba, près de Bamako. Durant la cérémonie, plusieurs officiers et des services de sécurité maliens ont reçu la médaille de soutien à la Politique européenne de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi qu'un Certificat de recommandation.

Noël Ndong

Changement de statut de l'AFD et une AFD en «action»

Suite à la demande de l'Agence française de développement (AFD) en vue du changement de son statut d'établissement de crédit au statut de société d'établissement, la Banque centrale européenne (BCE) a confirmé que l'AFD devient une société de financement.

L'AFD informe que ce changement de statut n'affecte pas son statut d'établissement public industriel et commercial (Epic) en droit français, et sa mission comme ses objectifs restent inchangés.

Dans « Panorama » son dernier rapport annuel, l'AFD présente quelques-uns de ses projets emblématiques.

L'Agence est revenue sur le financement du développement durable, notamment le climat. L'AFD a annoncé qu'elle « devient plus puissante, plus agile, plus partenariale » avant l'enregistrement de nouveaux pays, de nouvelles responsabilités, l'alliance stratégique avec la Caisse des dépôts...

L'ambition de ce rapport est de « faire découvrir cette nouvelle phase de la vie de l'AFD. Une AFD en mouvement, une AFD en action, une AFD qui ne peut être mieux résumée que par les femmes et les hommes qui en sont les acteurs ».

N.Nd.

LIBYE

Les proches du maréchal Haftar expulsent des diplomates soudanais

Les dirigeants basés dans l'Est de la Libye ont fait savoir jeudi que le consul et onze diplomates et agents du consulat soudanais de Koufra, « déclarés persona non grata », avaient « 72 heures pour quitter le territoire libyen ».

Justifiant cette mesure dans un communiqué, le « gouvernement provisoire » que dirige le maréchal Khalifa Haftar a indiqué que l'expulsion des diplomates soudanais basés dans le sud a été ordonnée parce qu'ils sont accusés « d'atteinte à l'autorité de l'Etat » ; « les activités des agents du consulat » portent « atteinte à la sûreté nationale libyenne », ont précisé les autorités de l'Est

de la Libye.

Réagissant à cette décision, Khartoum a convoqué l'ambassadeur libyen mais celui-ci représentant le gouvernement d'union nationale a indiqué que le secteur de Koufra n'était pas sous le contrôle de son gouvernement.

Les autorités de l'Est contestent l'autorité du gouvernement d'union nationale, dirigé par Favez al-Sarraj, basé dans la capitale Tripoli et soutenu par la communauté internationale. Les forces proches du maréchal Haftar contrôlent une grande partie de l'Est du pays, ainsi que des territoires dans le Sud du pays comme le secteur de Koufra.

La Libye a sombré dans le chaos

après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en octobre 2011, avec des violences entre milices et des luttes de pouvoir. Le Soudan reconnaît le gouvernement d'union nationale et prend souvent part aux réunions des pays voisins de la Libye en vue de trouver une solution à la crise dans ce pays. Et sa position sur la Libye est connue puisque les responsables soudanais accusent régulièrement le maréchal Khalifa Haftar de faire recours à des rebelles soudanais du Darfour pour combattre en Libye. De son côté, Khalifa Haftar accuse Khartoum de soutenir des « groupes terroristes » qui le combattent.

Nestor N'Gampoula

L'ONU soutient l'engagement des deux principaux protagonistes

Le Conseil de sécurité des Nations unies a rendu public jeudi un communiqué dans lequel il approuve la déclaration conjointe adoptée mardi en France par le Premier ministre libyen, Favez al-Sarraj et le maréchal Khalifa Haftar.

Dans le but de sortir leur pays du chaos après six ans de conflits internes, ces chefs libyens ont appelé mardi en région parisienne à un cessez-le-feu et à l'organisation des élections. C'était à l'issue d'une rencontre à l'initiative du président français Emmanuel Macron. « Les

membres du Conseil poussent tous les Libyens à soutenir une solution négociée, une réconciliation nationale, et un cessez-le-feu immédiat, comme l'appelle la déclaration », explique le communiqué des Nations unies. La Russie et l'Égypte, deux membres du conseil qui soutiennent le maréchal Haftar ont tout aussi joint leurs voix à celles des autres pour saluer le geste des principaux protagonistes de la crise libyenne.

N.N'G.

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2^e Etage, Entrée 201
Av. de la liberté,
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél. : 06 989 06 06
République du Congo

PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com
raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)



Promovacances

FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#

AG Partners



FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

CONGO-CHINE

Un navire-hôpital chinois attendu à Pointe-Noire

D'ici la fin de l'année, un navire-hôpital de la marine chinoise dénommé, « Arche de paix » accostera pour la première fois au port autonome de Pointe-Noire, dans le cadre d'une tournée humanitaire et médicale, a annoncé l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang lors d'une réception organisée le 27 juillet dernier à l'occasion de la célébration du 90ème anniversaire de l'Armée populaire de libération de la Chine (APL).

L'ambassadeur de Chine a précisé qu'il s'agit d'un navire-hôpital de plus de 10.000 tonnes, conçu et construit par la Chine, ayant à son bord 300 lits, 8 salles d'opération, des équipements et matériels aux normes d'un établissement médical de niveau tertiaire. C'est une plateforme chinoise de dernière génération, spécialisée dans les secours médicaux en mer.

« Le séjour au Congo de ce navire-hôpital sera une visite de paix, d'amitié et pour le bien-être des populations congolaises. Nous espérons et nous en sommes persuadés que cette visite apportera une contribution majeure à la promotion des échanges et de

la coopération militaire mul-



Une vue des invités (crédit photo adiac)

tidimensionnels et plurisectoriels entre nos deux pays », a déclaré Xia Huang.

La soirée étant consacrée à la célébration du 90ème anniversaire de l'APL de la Chine, l'ambassadeur qui s'exprimait devant un parterre d'invités composés

en majorité des hommes en uniforme, a tout d'abord décrit le parcours historique de cette armée en lui rendant en même temps un vibrant hommage.

« L'APL, forte de ses 90 ans de parcours glorieux, sous la bannière de cette voie de dévelop-

faite, a-t-il dit, par le président Xi Jinping en 2015 lors du sommet de l'ONU sur le maintien de la paix. « La Chine appuie activement les pays du Golfe de Guinée dans leurs efforts conjoints pour mieux gérer la sûreté et la sécurité mari-



L'ambassadeur de Chine (crédit photo adiac)

Petit déjeuner-débat

Le 4 août 2017 à Pointe-Noire

Le 8 août 2017 à Brazzaville

pwc



Problématique de structuration du salaire et incidences fiscales et sociales

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le salaire représente l'une des charges les plus importantes de l'entreprise. Il focalise l'attention, à plus d'un titre, à la fois de l'entreprise elle-même, des salariés que des différentes administrations appelées à connaître des rémunérations des salariés à un titre ou à un autre (administrations fiscale et sociale).

L'attention particulière dont le salaire fait l'objet habituellement, l'est encore davantage en période de crise comme celle que traverse actuellement le Congo.

Fixé avant ou au moment de l'embauche des travailleurs, le salaire demeure au centre des préoccupations des deux partenaires au contrat de travail tout au long de la vie active des travailleurs au sein de l'entreprise, notamment pour s'assurer de la cohérence de sa structure ou de sa maîtrise.

En pratique, il est souvent observé des disparités incohérentes des niveaux de rémunération, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner, en termes de frustrations voire de démotivation des employés. L'absence d'une bonne structure du salaire alourdit et complique la gestion des ressources humaines, perturbe la maîtrise de la masse salariale, et constitue une source de revendications salariales voire de contentieux. Une mauvaise structuration du salaire peut être aussi à l'origine des redressements en matière d'impôts et de cotisations assis sur les salaires.

La maîtrise de la structuration du salaire apparaît donc comme un objectif recherché parce que concourant à la paix sociale en même temps qu'à la sécurisation juridique, fiscale ou sociale.

C'est dans ce cadre que le Cabinet PricewaterhouseCoopers Tax & Legal organise un petit déjeuner débat sur le thème susvisé.

Les responsables d'entreprises, les professionnels du droit, de la fiscalité, des ressources humaines et toutes personnes intéressées sont massivement invités à y prendre part pour échanger avec nos spécialistes.

En attendant la fixation du lieu de déroulement de cette formation, vous êtes priés de bien vouloir d'ores et déjà réserver votre place.

N.B. Vos frais de participation se présentent comme suit :

- Une (1) personne : **200 000 F CFA**
- Deux (2) personnes : **350 000 F CFA**
- Trois (3) personnes : **500 000 F CFA**
- Quatre (4) personnes : **600 000 F CFA**

A cet effet, vous pouvez contacter pour tous renseignements, l'une des adresses suivantes :

eynardine.nkounkou@cg.pwc.com
laurecite.boukondzo@cg.pwc.com
marlene.massamba@cg.pwc.com

Tél. : +242 06 658 50 73
 06 650 85 68
 06 636 62 79



pement pacifique se déclare déterminée à œuvrer toujours davantage et de manière agissante pour la défense de la sécurité de la Chine et le maintien de la paix dans le monde », a-t-il ajouté.

Il a en outre souligné les relations de fraternité existant entre l'APL de Chine et les Forces armées congolaises (FAC) depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Pour preuve, il a cité des réalisations de grande importance parmi lesquelles, les travaux de réaménagement et d'agrandissement de l'académie militaire Marien-Ngouabi.

Avec les forces armées africaines, le diplomate chinois a indiqué que « l'APL œuvre pour nouer et développer des rapports militaires de non-alliance, de non-confrontation et de non-hostilité envers une tierce partie. La Chine préconise fermement et depuis toujours une solution africaine conforme à l'approche africaine au problème africain. Elle s'engage constamment et avec un apport constructif dans le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique ».

Le diplomate chinois a aussi rappelé l'engagement pris par son pays d'accorder à l'Union africaine (UA), dans les cinq ans à venir, une aide militaire sans contrepartie de 100 millions de dollars américains pour la soutenir dans la création d'une force africaine en attente et d'une autre force de réaction rapide aux différentes crises en Afrique. Cette annonce avait été

times dans la région », a soutenu l'ambassadeur Xia Huang. S'exprimant au nom des FAC, le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo a renouvelé la gratitude des autorités congolaises à la Chine pour « sa constante sollicitude et pour les multiples actions en faveur du peuple congolais ».

Pour lui, l'action humanitaire qu'envisage de réaliser la marine chinoise à travers son navire-hôpital à Pointe-Noire est parfaitement en adéquation avec cette ligne directrice. « Nous sommes en droit d'affirmer que la coopération entre nos deux pays a toujours visé le bien-être de nos peuples respectifs et la sécurité dans le monde », a-t-il signifié.

« Nous pouvons réaffirmer que nos relations sont aujourd'hui à leur meilleure forme et tournées vers l'avenir. La volonté partagée de nos chefs d'Etat : les présidents Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso est de raffermir les liens multiformes unissant nos deux pays et cela est fortement illustré dans le cadre du partenariat stratégique à travers une coopération plus active et mutuellement avantageuse », a renchéri le ministre de la Défense.

En plus des photos affichées pour la circonstance, les invités ont eu droit, pendant une demi-heure à la projection d'un film intitulé, « l'Armée Populaire de Libération d'aujourd'hui », un film qui retrace brièvement l'histoire de cette armée.

Yvette Reine Nzaba



AVIS DE VACANCE DE POSTE ET D'APPEL A CANDIDATURES

En application de la décision n°400/CM/CIPRES du 06 juin 2014 du Conseil des Ministres de Tutelle autorisant le recrutement de trois (3) agents à statut diplomatique, la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale organise le 11 octobre 2017 deux concours en vue de pourvoir les postes ci-après :

- un (1) Chef de la Cellule Appui-Conseil et Assistance aux Organismes de Prévoyance Sociale (OPS),
- et deux (2) Inspecteurs (un Inspecteur chargé de l'Appui-Conseil et un Inspecteur Régional de la Prévoyance Sociale).

Ces concours sont ouverts aux cadres supérieurs ressortissants des Etats de l'Afrique Centrale membres de la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale remplissant les conditions spécifiques fixées pour chaque concours.

I- PROFILS

A/- DU CHEF DE LA CELLULE APPUI CONSEIL ET ASSISTANCE AUX ORGANISMES DE PREVOYANCE SOCIALE

Le candidat doit être titulaire d'un BAC+5 minimum et nanti d'une solide expérience professionnelle d'au moins dix (10) années dont cinq (05) à un poste de direction. Le Chef de la cellule Appui-Conseil et Assistance aux organismes de prévoyance sociale devra justifier :

- d'une bonne connaissance des principes de sécurité sociale ainsi que des règles et des principales procédures de gestion (gestion technique, financière et administrative) des Organismes de prévoyance Sociale ;
- et d'une expertise pertinente dans le domaine de la formation professionnelle, notamment la définition et la mise en œuvre de politiques de formation et de programmes d'appui-conseil aux Organismes de sécurité sociale des Etats membres.
- Une expérience en conduite de projets dans le domaine de la sécurité sociale serait un plus.

B/- DES INSPECTEURS

- INSPECTEUR CHARGE DE L'APPUI CONSEIL

- Le candidat devra être titulaire d'un BAC+5 minimum dans au moins l'un des domaines suivants : actuariat, finances, audit et sécurité sociale.
- Une expérience d'au moins cinq (05) années dans un Organisme de prévoyance Sociale ou tout autre organisme œuvrant dans un domaine en relation avec la protection sociale serait un plus.

- INSPECTEUR REGIONAL DE LA PREVOYANCE SOCIALE

- Le candidat devra être titulaire d'un BAC +5 minimum.
- Il doit avoir occupé pendant cinq (05) ans au moins un emploi de cadre supérieur dans tout domaine de compétence et devra disposer d'une bonne connaissance des principes de sécurité sociale ainsi que des règles et des principales procédures de gestion (gestion technique, financière et administrative) des Organismes de Prévoyance Sociale ;
- Un profil de comptable supérieur, de financier, ou d'auditeur serait un atout appréciable.

II- MODALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les modalités relatives au dossier de candidature et aux conditions de participation sont à retirer à la Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), située sur le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, rond-point de la Gare, auprès de la Direction des Etudes et de la Communication jusqu'au 25 août 2017, du lundi au vendredi, de 8H00 à 14H00.

Brazzaville le, 27 juillet 2017

**Le Directeur Général de la Caisse
Nationale de Sécurité Sociale
Evariste ONDONGO.-**



ETUDIER EN EUROPE (UKRAINE) À LA PORTÉE DE TOUS

HAUTE QUALITE PRESTIGE RECONNAISSANCE MONDIALE
COMMUNIQUÉ «LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES»

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville, Monsieur Faustin NGOBEYA, informe les parents d'élèves et les étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2017-2018 sont ouvertes et se poursuivent.

Les diplômes demandés pour les études supérieures :

En Master 1 : Baccalauréat, BTS ; En Master 2 : Licence Et Doctorat : Master 2

Les diplômes demandés pour les études moyennes :

• BEPC ; BET ; BEP

Dans les filières suivantes : Médecine générale ; Pharmacie ; Stomatologie ; Médecine vétérinaire ; Hygiène-Sécurité et Environnement ; Pétrochimie ; Automatismes ; Exploitation des forages gazoducs ; Forage en mer et sur terre ; Exploitation des forages pétroliers ; instrumentation pétrolière ; Géologie ; Exploitation minière ; Génie civil ; Electricité ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Finance et crédit ; Comptabilité audit ; Transport et logistique ; commerce international ; Marketing, Banque, taxation, Aviation civile ; Architecture ; Maintenance informatique ; Management des ressources humaines ; Réseau et Télécommunication ; Economie et bien d'autres (plus de 2000 filières).

En outre, les visas touristiques et affaires sont accordés aux personnes désirantes suivre un traitement médical pour différentes pathologies, ou faire des affaires dans les activités lucratives

NB : Toute fois, Monsieur le Consul rappelle les parents d'élèves et étudiants d'être très prudents, car il existe beaucoup d'agences clandestines non reconnues par le Ministère de l'enseignement Supérieur Ukrainien.

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville reconnaît une seule agence, et par ailleurs ne répond pas aux actes commis par les agences non crédibles.

Le consulat organise les cours préparatoires de langue russe aux candidats inscrits avant leur départ pour leurs études en Ukraine. Les candidats déjà inscrits sont priés de se rapprocher de nos agences pour les formalités de départ.

Nos Contacts :

Pointe-Noire : En face de la Radio Océan (Linda) à Tchimbamba, Rue Mbéndé Bâtiment n° 27. (Point de repère Pharmacie Medina)

18, Avenue Bouanga Kalou Sainte Bernadette, Quartier Matendé ;

ETS NTINU-VE 1 en face de la station X-OIL de Mongo Mpoukou ;

ETS NTINU-VE 2, à 100 mètres du terminus Terre jaune en allant vers la commune de Mongo Poukou

Tél. : 06 814 24 28 / 04 40429 89 / 05 553 40 00 / 04 418 55 69 / 06 668 16 02 / 06 668 56 35

Brazzaville : 132 rue Bangou des 15 ans (vers l'Eglise Catholique Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).

Tél : 06 958 88 31 / 05 512 59 35 / 06 814 24 28 / 04 404 29 89 / 05 355 64 52 / 06 613 23 81 / 06 668 56 35 / 05 549 56 76



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



AFRIQUE

Les pays membres du FSA invités à éponger leurs redevances

Au cours de leur assemblée générale annuelle, les pays membres du Fonds de solidarité africain (FSA) ont été invités à payer leurs redevances de l'ordre de 22,5 milliards FCFA.

« Le Sénégal s'engage à verser 500 millions FCFA sur ses deux milliards de redevances dues au FSA. Et d'ici à octobre, nous apurerons toutes nos redevances au Fonds. Ce faisant, nous invitons tous les pays membres à éponger leurs redevances vis à vis de ce fonds qui a renoué avec les exercices bénéficiaires depuis 2015 », a lancé le ministre sénégalais du Budget, Birima Mangara, en marge de l'ouverture de l'assemblée générale 2017 du FSA. Pour sa part, le directeur général du FSA, Amadou Abdoulaye Diallo, a noté qu'il y a « une volonté inébranlable et décisive des ministres des Finances des pays membres du Fonds à éponger leurs redevances ». Il dit espérer un versement d'au moins de 10 milliards FCFA avant fin 2017. Selon lui, le total bilan 2016 du FSA s'élève à 63 milliards FCFA, dont 17 milliards FCFA pour les fonds propres effectifs et 3,54 milliards FCFA de bénéfices.

L'assemblée générale du Fonds de solidarité africain a été organisée en collaboration avec le gouvernement du Sénégal et les trois principaux ensembles économiques africains, à savoir la CEDEAO, la CEEAC et le COMESA. Il s'est agi, pour les Etats membres de se pencher sur la situation financière de l'organisation qui commence à renouer avec des résultats positifs, depuis 2015.

Créé en décembre 1976, le FSA a pour mission de faciliter le développement économique de ses Etats membres africains en jouant le rôle de catalyseur des systèmes financiers en vue de permettre aux Etats et aux entreprises publiques et privées, d'une part, l'accès aux crédits destinés à financer des projets d'investissements productifs, et d'autre part, en leur facilitant la mobilisation de l'épargne locale et extérieure notamment par des interventions en garantie sur les marchés financiers.

Le FSA compte actuellement quatorze Etats membres dont huit pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), trois pays de la CEMAC (Gabon, RCA, Tchad) ainsi que trois pays du COMESA (Burundi, Ile Maurice et Rwanda).

L'actionnariat du FSA regroupe ainsi les trois principaux ensembles économiques africains, à savoir la CEDEAO, la CEEAC et le COMESA.

Yvette Reine Nzaba

INSÉCURITÉ EN CENTRAFRIQUE

Jean-Pierre Lacroix met en garde contre la dégradation de la situation

Après la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire à Bangassou, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a averti que l'intensification des attaques contre les civils et les Casques bleus risque de faire basculer la situation.

Jean-Pierre Lacroix a rendu hommage aux 13 soldats de la paix qui ont perdu leur vie depuis le début de l'année à la suite d'attaques les visant, dont neuf à Bangassou et les environs. Lors de la rencontre avec le Conseil de sécurité sur la République centrafricaine (RCA), le secrétaire général adjoint s'est également dit préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire dans la ville frontalière de Zemio, à 290 km à l'est de Bangassou, avec le risque de nouveaux affrontements entre la communauté musulmane et des éléments affiliés aux anti-Balaka, qui avaient déjà conduit au déplacement de plus de 22.000 civils.

La situation sécuritaire dans la ville de Bria, dans le nord du pays, reste fragile. Le départ des forces ougandaises et américaines de la partie orientale du

pays, ce printemps, a créé un vide menant à l'émergence de groupes hostiles d'auto-défense. L'aggravation de la situation humanitaire inquiète. Depuis l'année dernière, le nombre de per-

« L'absence de progrès tangibles dans le processus de paix risque d'aggraver davantage la situation »

sonnes déplacées à l'intérieur du pays a augmenté de près de 40% alors que les attaques contre le personnel humanitaire, les convois et les infrastructures se sont intensifiées. Pour stabiliser la situation, la Minusca entend renforcer la sécurité à Bangassou avec le redéploiement de Casques bleus supplémentaires. Objectif : arrêter les attaques

contre les personnes déplacées, permettre la fourniture d'une aide humanitaire et faire face à la menace des groupes affiliés aux anti-Balaka.

Cependant, Jean-Pierre Lacroix a souligné qu'une solution militaire au problème des groupes armés ne suffirait pas à remédier aux causes profondes du conflit. « L'absence de progrès tangibles dans le processus de paix risque d'aggraver davantage la situation », a-t-il affirmé, avant de souligner l'importance de l'opérationnalisation de la feuille de route du 17 juillet et de donner la priorité à la mise en œuvre du cessez-le-feu convenu dans l'accord de Rome du 20 juin.

Pour ce haut fonctionnaire, les autorités centrafricaines doivent favoriser la réconciliation nationale. Au cours des dernières semaines, la Minusca a entrepris une série de visites avec les autorités nationales à Bangassou et Zemio pour promouvoir la réconciliation.

Josiane Mambou Loukoula

SECTEUR MARITIME

L'ARSTM célèbre ses 30 ans d'existence

La ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire abrite du 31 juillet au 4 août prochain, les festivités du 30ème anniversaire de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM). Cet événement sera organisé sous le parrainage du chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso.

Créée en 1987, l'ARSTM a déjà formé plus de 8000 cadres africains. Elle a accueilli cette année quelque 612 apprenants ressortissants de plusieurs pays du continent. L'ARSTM est une institution régionale chargée de la formation maritime, industrielle, portuaire, ainsi que des questions de sûreté et de sécurité en mer des pays d'Afrique francophone.

Il s'agit notamment des pays tels l'Afrique de

l'ouest et du centre dont huit sont membres du conseil d'administration de l'ARSTM à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, le Gabon, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Togo et la République démocratique du Congo (RDC).

Les Etats membres de l'ARSTM appartiennent à l'Organisation maritime d'Afrique de l'ouest et du centre (OMAOC). Le programme des festivités du 30ème anniversaire de l'ARSTM prévoit des journées portes-ouvertes le 31 juillet prochain.

Il est également prévu une journée scientifique qui sera placée sous la thématique : « les enjeux de l'économie bleue dans le développement des Etats du Golfe de Guinée ».

Rock Ngassakys

AVIS DE RECHERCHE

La famille Ngokana recherche mademoiselle Ngokana Deysy Elseve qui a quitté la maison il ya belle lurette et demande à tous ceux qui la connaissent et l'ayant vu de bien vouloir contacter sa famille aux numéros ci-après :

-06 668 37 06
-05 588 15 17



LES MEILLEURES FORMATIONS

2

Gérez les serveurs virtuels en entreprise

1

Gestion Internet en entreprise

3

Devenez Expert en maintenance informatique et réseau

4

Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente

5

Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

6

Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC

100% pratique

Réseau et Système

KD Computer

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES**POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DES RÉPARATIONS CAPITALES DE TAPIS ROUTIER EN BÉTON BITUMINEUX DE L'AMBASSADE DE RUSSIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

L'Ambassade de Russie lance un avis d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux des réparations capitales de tapis routier en béton bitumineux sur son territoire.

L'Appel d'Offres réalisera dans trois étapes :

1. Du 20 au 04 juillet a.c. - La visite par les candidats de l'Ambassade, sise avenue Félix Eboué, Centre-ville, Brazzaville (à côté de la Tour Nabemba) pour l'obtention de l'information complète relative aux conditions et exigences de l'Ambassade et l'examen de tapis routier.

2. Du 07 juillet au 31 août a.c. - La présentation à l'Ambassade des demandes pour la participation à l'Appel d'Offre et des factures proforma pour la mise en œuvre des travaux susmentionnés.

3. Après l'étude des offres proposées, l'Ambassade conclura un contrat pour la réalisation des travaux avec le gagnant d'Appel d'Offres.

Téléphone de contact : +242 05 345 32 63

E-mail : amrussie@yandex.ru

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à

**ETUDIEN EN RUSSIE**

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

**Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an**

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

AVIS DE VENTE

Une demi-parcelle est mise en vente dans le quartier 903, Matari, derrière le centre de radio et de télévision.

Pour plus de renseignements, appeler aux :

01 021 17 98 / 06 995 49 46

Merci

NÉCROLOGIE

Les familles Pembe, Ikonga et Titine Souzane ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de fils, neveu et petit-fils, le lieutenant Ikonga Remi Fortuné (Bombet Turbo Injection (BTI), en service à la Garde républicaine, survenu le 26 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N° 15 de la rue Loango à Poto-Poto (arrêt Mbaka).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Stève Obongono, Patience Obongono, Gally Obongono, Prospère Okouonéné, Jalyse Obongono et famille ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances, le décès de Obonongono Vigmier Martial, sergent des FAC en service à la zone autonome de Brazzaville, survenu le 24 juillet 2017 à Brazzaville.

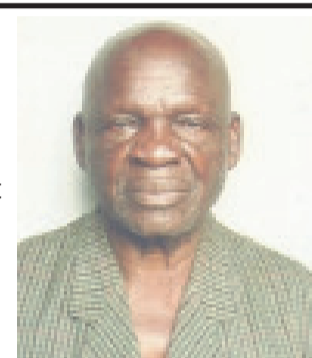
La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt derrière la Télévision nationale de Kombo (arrêt Maman Mapassa).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Le capitaine Mambouo Pascal Gervais et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et aux enfants Bikoyi Marie Brigitte, Likibi Franck, Mambouo Edith, Audrey tous à Paris (France), le décès de leur père Mambouo Pascal, commerçant transporteur, survenu le vendredi 21 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis au quartier Kimpouomo à Madibou.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Maître Félix Makosso Lassi, notaire à Brazzaville (Tél. (+242) 06 666 14 44) a la profonde douleur d'annoncer à ses confrères, amis et connaissances, le décès de sa soeur aînée Mme Lomerge née Landou Jeanne Marie, survenu à Pointe-Noire le samedi 22 juillet 2017.

La veillée se tient au domicile de la défunte sis derrière la commune de Loandjili à Pointe-Noire.

Les obsèques auront lieu ce 1^{er} août 2017 à Loubou (département du Kouilou).

La famille Samba Eusebe, fidèle et enfants Bahouidi, Miafouba, Moukala Mbengou Jean Claude, Nzoussi Prisca, Mbengou, Kikabou et petit fils Heloussala ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de Loutala Margueritte, survenu le mercredi 25 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°26 de la rue Djamena à Sadelmi (Moukondo).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Célestin Mantadi, agent Conseimo SI, et famille Mouvimba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère Joséphine Moussayandi, survenu à Brazzaville le jeudi 20 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°120 de la rue Diafouka à La Base (arrêt de bus : L'ombre).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Bakissa Moudiala a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère, oncle Massoumou Chancel, survenu le 14 juillet 2017 suite à un accident de circulation. La veille mortuaire se tient à la rue Janne Viale n°3 à Bacongo, non loin de l'église Saint Pierre Claver.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Bienvenu Balimba et la famille Fina de Poto-Poto ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Bampembe Jongwa François (Six One, 81), survenu le 22 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°103, rue Bangala à Poto-Poto (Avenue de France).

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

André Kimbuta dans le viseur !

Une motion initiée par Jolino Makelele contre le gouverneur de Kinshasa et signée par douze députés provinciaux a été jugée recevable et est en instance d'être examinée en session extraordinaire...

Il s'appelle David-Jolino Makelele. Ce député provincial de Kinshasa est initiateur d'une interpellation à l'endroit du premier citoyen de la ville André Kimbuta. Jamais ce dernier ne s'est retrouvé dans une situation aussi inconfortable allant jusqu'à mettre en danger son mandat à la tête de la capitale. Tout jusque-là semblait baigner dans l'huile pour ce gouverneur qui aura battu le record de longévité dans une ville qu'il prétend connaître comme le fond de sa poche. C'est, dit-on, grâce à lui que la majorité a toujours son mot à dire dans une capitale où l'opposition paraît - c'est selon -, être solidement enracinée. C'est ce présumé atout qui expliquerait, d'après des analystes, le capital-confiance qu'il continue à jouir dans sa famille politique. Après près d'une décennie passée à la tête de Kinshasa et l'effet d'usure aidant, André Kimbuta commence à embarrasser ceux qui croient le moment venu de changer de titulaire au gouvernorat de Kinshasa. Pourquoi seulement maintenant ? pourrait-on s'interroger lorsqu'on sait que les

griefs brandis sur sa prétendue mégestion ne datent pas d'aujourd'hui.

Jolino Makelele, cadre de l'UNC, déclare avoir suivi à la loupe la gestion de Kimbuta depuis son avènement à la tête de Kinshasa et a conclu que la ville n'est pas gérée. C'est par conviction qu'il a rédigé une requête portant interpellation du gouverneur, laquelle requête se trouverait déjà sur la table du président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa. Après plusieurs tentatives du genre qui se sont terminées en eau de boudin, cette fois-ci l'Assemblée provinciale entend aller jusqu'au bout de sa logique, indique-t-on. En témoigne l'effervescence qui caractérise plusieurs députés provinciaux décidés de débattre en urgence de la question. Déjà au parfum de cette interpellation, ils attendent de pied ferme la convocation de la session extraordinaire pour discuter du sort d'André Kimbuta qui, à ce stade, est loin d'être scellé. Car la procédure veut que ladite motion quoique jugée recevable par le bureau de l'Assemblée provinciale obtienne le quitus préalable de la plénière avant toute discussion. Et dans l'hypothèse qu'elle soit soumise au vote, certaines langues voient difficilement André Kimbuta s'en sortir, à moins que la majorité décide de resserrer les rangs autour de sa personne, en faisant intervenir



Le gouverneur André Kimbuta Yango

l'arithmétique comme à l'accoutumée lorsqu'il s'agit de sauver un des siens. On n'en est pas encore là !

La requête de Jolino Makelele adressée au président de l'assemblée provinciale de Kinshasa est d'une dizaine de pages. L'auteur s'est employé à démontrer la gestion opaque de la ville de Kinshasa en stigmatisant, entre autres, l'insécurité qui fait de la capitale congolaise aujourd'hui l'une des destinations dangereuses du monde. « La seule évocation du vocable « Kuluna » suffit à décrire cette nouvelle forme de délinquance qui sévit à Kinshasa, et contre laquelle l'action de votre gouvernement semble impuissante. Dites-nous combien de Kuluna la police a-t-elle arrêtés en 2017 et combien ont été déférés devant la justice et condamnés ? », s'est inter-

rogé l'auteur de la motion. Et quid des évadés de la prison centrale de Makala ? Autant d'interrogations qui taraudent l'esprit de Jolino Makelele qui décrit, par ailleurs, l'opacité dans la signature du contrat entre Kinshasa et SPRL Hologramme concernant la sécurisation de certains actes délivrés par la ville et les communes. Quelle est la nature dudit partenariat ou contrat ? A-t-il été conclu conformément aux règles en vigueur en matière de passation de marchés publics. Qui sont les actionnaires ou les membres des organes de direction de cette société ? Des questions que l'incriminé est appelé à répondre.

Dans la foulée, Jolino évoque la gestion hasardeuse des inhumations dans la ville avec, à la clé, la disparition des frais d'inhumation (entre

700 et 2500 dollars) récoltés dans les cimetières privés de Kinshasa, sans les moindres traces dans les livres du Trésor urbain. Des finances à la gestion des services de l'état-civil en passant par le transport en commun, la salubrité, les nuisances sonores, l'hygiène publique, etc., Jolino Makelele trouve à redire. Dans son réquisitoire contre le gouverneur André Kimbuta, il n'épargne aucun secteur. Et cerise sur le gâteau, l'enrichissement jugé illicite du gouverneur qui contraste avec l'impaiement des membres de son cabinet fait également les choux gras du requérant et des députés provinciaux frondeurs qui se retrouvent dans ces pages. Ils tiennent à en découdre avec le chef de l'administration urbaine tout en étant hors mandat.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Évasion de la prison de Bukavu, un mort et des blessés

Une personne a été tuée, quatre autres ont été blessées et une vingtaine de prisonniers ont pris la fuite vendredi lors d'une évasion dans la prison centrale de la ville de Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a déclaré un responsable local.

« Nous déplorons pour l'instant un mort, quatre blessés graves et jusque-là une vingtaine d'évadés », a dit à la presse le maire de Bukavu, Philémon Yogoelo, qui s'est rendu à la prison de la capitale du Sud-Kivu, près d'une heure après l'incident. « Deux militaires burundais en détention ont jeté de l'intérieur une grenade qui a détruit le portail de la prison », permettant l'évasion d'une vingtaine de prisonniers, a expliqué le capitaine Dieudonné Kasereka, l'un des porte-parole de l'armée dans la région. Vers 13h30 (11H30



Prison centrale de Bukavu

GMT) des coups de feu ont été entendus en provenance de la prison centrale de Bukavu provoquant la panique et l'arrêt des activités dans la ville, selon plusieurs témoins et le correspondant local de l'AFP. Le 9 juin, à Béni, dans la province voisine du Nord-Kivu, plus de 900 prisonniers s'étaient évadés après une attaque lancée par des inconnus, selon les autorités. Le 17 mai, plus de 4.000 prisonniers s'étaient évadés de la prison de Makala dans la capitale Kinshasa après un assaut.

Ces différentes attaques et évasions interviennent alors que la RDC est minée par une crise politique liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila dont le mandat s'est achevé le 20 décembre dernier. L'est de la RDC est déchiré par des violences de groupes armés depuis plus de 20 ans.

AFP

EPSP

La Mutuelle de santé des enseignants tient son assemblée générale ordinaire

Des résolutions prises lors de cette rencontre devront notamment apporter les correctifs nécessaires pour mieux orienter l'action de cette structure.

La Mutuelle de santé des enseignants de l'EPSP (MESP-EPSP) a tenu, 29 juillet, au Centre catholique Nganda,

depuis sa création en février 2010.

Faisant le bilan de six années de l'existence de cette

mille familles d'enseignants à Kinshasa, Lubumbashi, Kiputshi et Mbandaka. « Avec une moyenne journalière d'environ 850 contacts médicaux, la MESP a rendu possible la prise en charge de près d'un million de cas

salutaire que rend la MESP à ses adhérents, la mutuelle traverse, par ailleurs, une période difficile due à la dépréciation de la monnaie nationale. Car, a-t-il expliqué, les cotisations des enseignants qui constituent les ressources de la mutuelle sont toujours perçues en franc congolais et au taux de 930, pour 1 dollar américain (USD). Cette situation a fait que la MESP a perdu près de 55% de son pouvoir d'achat. « Si hier, la subvention du gouvernement valait 1.200.000 USD, avec le taux de 930, aujourd'hui elle vaut 670 mille USD, car le taux est passé à 1800 », a indiqué le président de la MESP. Guy Mafuta a, par conséquent, évoqué la limitation du paquet des soins, pour maîtriser les dépenses de régimes.

notamment apporter les correctifs nécessaires pour mieux orienter l'action de la MESP. De son côté le Ministre de l'EPSP, Gaston Musemena Bongala, a loué le travail de la MESP qui a considérablement contribué à apaiser la tension sociale dans les milieux des enseignants. « Malgré la crise socioéconomique que traverse le pays, le ministère de l'EPSP demeure conscient du rôle qu'il a et qu'il doit jouer dans cette quête du meilleur pour les enseignants et leurs familles, pas seulement ceux de Kinshasa, Lubumbashi, Kiputshi, Kafubu et Mbandaka, mais ceux de toutes les autres villes de la RDC », a souligné le ministre. Gaston Musemena Bongala s'est, par ailleurs, engagé à plaider la cause de l'enseignant au sein du gouvernement. À l'en croire, l'adaptation du salaire de l'enseignant au pouvoir d'achat réel, tel que reconnu par le gouvernement dans le budget 2017, va remettre la pendule à l'heure quant au bon fonctionnement de la MESP.



La salle lors des travaux

dans la commune de Kinshamba, son assemblée générale ordinaire (AGO). Il s'agit de la sixième AG de la MESP

structure, son président, Guy Mafuta, a noté que, pendant ce temps, la MESP a pris en charge près de 400

de maladie en six ans d'activités », a-t-il souligné.

À en croire le président Guy Mafuta, en dépit du service

Une rencontre de tous les enjeux

La pérennité de la MESP, note-t-on, s'est jouée au cours de cette assemblée générale qui a réuni une trentaine des membres dont les anciens ministres de l'EPSP et des syndicats des enseignants. Des résolutions prises devront

Lucien Dianzenza

RECRUTEMENT À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Plus qu'une dizaine de jours pour les candidats

Selon le calendrier du ministère de la Fonction publique, la clôture de la phase de dépôt de candidature va intervenir le 11 août à minuit sur l'étendue du territoire national. Ensuite, les dossiers de candidature ainsi réceptionnés vont faire l'objet d'une étude minutieuse pour vérifier leur conformité aux conditions d'éligibilité. Enfin, il y a l'étape ultime qui concerne l'organisation des épreuves orales et écrites à Kinshasa et dans les chefs-lieux de province du candidat présélectionné. Cette opération va permettre le recrutement de 1 000 jeunes universitaires et de 50 coaches.

Le ministère de la Fonction publique recrute un personnel compétent dans le cadre de la politique de rajeunissement de l'Administration publique. Premier constat de taille : le processus de recrutement engagé est l'une des plus importantes réformes du pays en termes d'impact et de mobilisation des ressources humaines. Accusant une ancienneté de plus de 30 ans dans les ressources humaines, la Sodeico, une société de placement, apporte toute son expertise à ce projet qui marque une réelle conso-

ludation du partenariat public-privé dans un secteur aussi stratégique pour la RDC.

Pour recruter ce personnel sur l'étendue du territoire national, le gouvernement compte organiser un concours conforme aux normes statutaires et aux exigences généralement admises au niveau international. Dans le détail de l'opération de recrutement, le programme prévoit la formation des jeunes recrues durant deux mois par les coaches. Par ailleurs, c'est l'une des étapes marquantes

de cette phase de recrutement, les jeunes universitaires recrutés participeront à un stage professionnel de 4 mois dans les administrations publiques sectorielles. Il est important de les tester sur le terrain. En effet, de nombreuses sociétés de placement appuient sans réserve une telle démarche pour répondre de manière de plus en plus efficace aux attentes du marché de l'emploi en RDC. La formation, financée par le gouvernement avec l'appui des bailleurs de fonds, va conduire finalement à l'admission sous statut des jeunes formés par Arrêté du ministre de la Fonction publique. « Seul le candidat ayant rempli les conditions et s'étant classé en ordre utile peut être nommé et affecté dans le ministère ou le service intéressé », précise le ministère.

Au niveau justement des

critères, plusieurs éléments entrent en considération, selon le profil recherché. Pour les jeunes universitaires, il y a d'abord l'obligation d'être détenteur d'un diplôme de licence au minimum, en plus d'avoir la nationalité congolaise. Le candidat doit être âgé de 35 ans au maximum et avoir des aptitudes à travailler au sein de l'administration. Pas de souci pour les candidats qui ont dépassé l'étape de la jeunesse. Le ministère recherche également des candidats coaches détenteurs d'un diplôme de graduat au minimum et âgés de 65 ans au minimum. Le candidat jouissant d'une expérience d'au moins 35 ans à la Fonction publique peut également postuler. Il est inutile de rappeler qu'il doit être de nationalité congolaise et être revêtu du grade de commandement au sein de la Fonction publique. Une formation en coaching

et une aptitude à accompagner et encadrer les jeunes en milieu professionnel représentent autant d'atouts. Le ministère de la Fonction publique a réaffirmé que le processus de recrutement concerne toutes les 26 provinces. « Les postulants sont tenus de prendre leurs dispositions pour y parvenir quand ils seront convoqués deux jours avant les épreuves », dit le ministère. Ces dernières se tiendront dans le chef-lieu de la province où se trouve le candidat. Une attention particulière est portée sur la candidature féminine, a-t-on appris. Conformément à la loi congolaise, les jeunes universitaires recrutés bénéficieront de tous les avantages prévus par la Loi n°16/013 du 15 juillet 2016 portant Statuts des agents de carrière des services publics de l'État.

Laurent Essolomwa

HUMEUR

Quand l'électricité contribue à la sécurisation des quartiers périurbains !

Oui, il est souvent noté que l'électricité qui arrive dans une zone rurale a, entre autres effets connexes, la multiplicité tous azimuts des activités commerciales de la zone. Oui, il est aussi vrai, on ne le dit pas assez, que l'éclairage public ou encore l'électrification des quartiers périphériques urbains est un élément important sur le plan sécuritaire desdits quartiers.

Que ce soit à Pointe-Noire ou à Brazzaville ou encore dans d'autres localités où l'éclairage manque, les actes de banditisme sont de plus en plus fréquents, car les bédés-lili et d'autres bandits de grand chemin trouvent là des endroits qui leur sont favorables pour commettre leurs forfaits. On a constaté lors des campagnes législatives qui venaient de se dérouler que certains candidats pour arracher les différentes voix des électeurs habitant ces quartiers non éclairés ont brandi l'argumentaire suivant: « *Votez pour moi afin que je sois votre porte-parole à l'hémicycle surtout pour des questions de l'électrification du quartier, car l'électricité arrête les braquages et autres* ». Propos souvent bien accueillis par les électeurs.

On voit bien que la question d'éclairage public dans des quartiers des arrondissements périphériques est d'un intérêt social avéré, car l'électricité arrête les actes de vol, de viole, de braquage et de tuerie en série. Nous sommes certains que les habitants des quartiers périphériques des arrondissements Mongo-Mpoukou et Ngoyo à Pointe-Noire et ceux des quartiers Mfilou, Djiri, Jacques Opangault et Kintélé à Brazzaville ne nous contrediront pas du tout sur cette question. Ce point de vue est soutenu par des écrits de Tano Kouamé de l'université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan quand il a mené l'enquête sur l'impact de l'électrification en milieu rural dans la région de l'Agneby. « *Aussi l'électricité permet-elle de lutter efficacement contre l'insécurité par l'éclairage public en réduisant le nombre d'agressions nocturnes* », écrivait-il.

D'Imboulou à Liouesso en passant par Moukoulou, on note bien que la capacité en énergie en termes de Mégawatts a considérablement augmenté et cela se sent par la qualité de l'électricité fournie dans certains quartiers de nos villes. Alors le vrai problème est d'interroger la Société nationale d'électricité (SNE) sur la desserte en éclairage public dans des quartiers périphériques qui tarde à se réaliser. Est-ce l'insuffisance de la logistique ou encore des équipements appropriés qui empêche d'élargir le réseau de desserte jusque dans ces quartiers ? Cette question reste en suspens. Mais ce qui semble être incongru est que dans certains quartiers périphériques où manque l'éclairage public, certaines parcelles d'habitations réussissent à tirer le courant, et l'on voit bien que les poteaux de la SNE y parviennent, alors où est donc l'éclairage public ?

Comme on le voit, il est difficile pour les habitants de ces quartiers que les taximen acceptent de les conduire au-delà de 20 heures, car ils évitent d'être parfois surpris par certains jeunes voyous malintentionnés aux heures tardives. D'où les habitants de ces quartiers périphériques non électrifiés saluent le projet Peedu relatif à la desserte en eau et en électricité dans ces quartiers.

De la même manière que la police dissuade les bandits et autres malintentionnés qui peuvent opérer la nuit dans ces quartiers périphériques non éclairés, l'électrification desdits quartiers donnera aussi un coup de main aux grandes campagnes de lutte contre le banditisme urbain surtout dans les zones périurbaines.

Faustin Akono

DROITS HUMAINS

Le CPDHLCT préoccupé par la situation des détenus de la Maison d'arrêt de la ville océane

Après avoir visité la Maison d'arrêt de Pointe-Noire pour s'enquérir des conditions des détenus et prévenus, le Consortium panafricain des droits de l'Homme et de lutte contre la toxicomanie (CPDHLCT) dresse un bilan peu reluisant de la situation que vivent ces citoyens en détention.

Des propositions pour le respect de la dignité humaine conformément au cadre juridique national et aux instruments juridiques internationaux ratifiés par le Congo ont été faites par cette ONG et les parties prenantes au projet Mandat. C'est dans le cadre de la mise en œuvre du projet Mandat sur la promotion des droits de détenus à Pointe-Noire que le CPDHLCT a effectué cette visite de travail à la Maison d'arrêt dudit département. Un projet qui bénéficie de la collaboration de l'ONG française Agir ensemble pour les droits de l'Homme et l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH) avec l'appui financier de l'Union européenne. Bien qu'il existe un cadre juridique national sur l'arrestation et la détention des personnes ainsi que le Code de procédure pénale congolais, la pratique quasi quotidienne des agents de la Maison d'arrêt ne rencontre toujours pas l'assentiment de tous. La loi relative à la détention subit des en-

torses sans que leurs auteurs ne soient inquiétés.

La description de l'univers carcéral de la Maison d'arrêt de Pointe-Noire, note l'ONG, fait état de l'existence de vingt-huit cellules dont dix-sept à la grande cour, onze VIP et des cellules et pavillons réservés aux femmes. Mais aucun quartier n'est réservé exclusivement aux mineurs en dépit de quelques dispositifs de sécurité pris à leur endroit. Une cellule disciplinaire, une sorte de prison dans la prison, très étroite accueille environ dix détenus. Ce constat indique que les malades détenus et prévenus ne sont pas suivis médicalement, des tortures de toutes sortes sont exercées à l'endroit des détenus à qui l'on demande aussi de s'acquitter d'une rançon pour prétendre avoir une place aux VIP. La communication téléphonique avec les parents et l'accès à l'information qui annonce la visite d'un parent sont assujettis régulièrement au paiement des sommes d'argent. De plus, le régime alimentaire imposé aux détenus, les conditions d'hygiène des cellules et geôles sont en violation du Code de procédure pénale. Aucune mesure de réinsertion n'est prévue pour les détenus qui manquent de loisirs et de jeux.

Ainsi, dans la perspective de la reconnaissance et du respect de la dignité humaine, conformé-

ment au cadre juridique national et aux instruments juridiques internationaux ratifiés par le Congo, le CPDHLCT, en collaboration avec l'ensemble de ses parties prenantes dans la mise en œuvre du projet Mandat dans le département de Pointe-Noire, recommande qu'on octroie plus de formation sur le renforcement des capacités techniques d'intervention et d'assistance des détenus et prévenus aux agents de l'administration pénitentiaire. Que les conditions de détention soient améliorées en assainissant le milieu carcéral par exemple. Le CPDHLCT souhaite que des sanctions soient prises contre les auteurs d'actes de torture, d'arrestations illégales, de traitements cruels et dégradants. Il recommande aussi que soient diligentées plus régulièrement les procédures judiciaires. Le travail effectué par le CPDHLCT et les parties prenantes au projet Mandat vise l'amélioration des conditions d'incarcération et de détention des citoyens afin de faire, le cas échéant, un plaidoyer à l'endroit des autorités compétentes. L'amélioration de l'univers carcéral au Congo et la recherche des solutions contre la torture, les arrestations arbitraires, les traitements inhumains et dégradants à l'endroit des citoyens vont permettre de rendre la dignité à la personne détenue ou prévenue.

Hervé Brice Mampouya

CFCO

La gare de Nemba enfin réhabilitée

Fermée depuis près de dix ans, la gare ferroviaire de Nemba, située à 92 km de Pointe-Noire sur le réalignement du Chemin de fer Congo Océan (CFCO), a été rouverte. La cérémonie de sa remise en fonction a eu lieu récemment en présence de Delphin Makaya, représentant le directeur général du CFCO et des autorités du district de Mvouti, département du Kouilou.



Une vue de la gare de Nemba./crédit photo Adiac

Depuis la fermeture de la gare de Nemba, les populations de ce village du district de Mvouti et ceux des villages environnants étaient obligés de parcourir plusieurs kilomètres pour prendre le train. Comme le train ne s'arrêtait plus à cette gare, les mêmes populations étaient contraintes, au péril de leur vie, de sauter avec leurs marchandises et bagages pour ne pas descendre à des centaines de mètres de Nemba. Après moult doléances adressées aux autorités et aux personnes soucieuses de leur

situation, les populations de Nemba ont eu gain de cause par le truchement du ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, député nouvellement réélu de la deuxième circonscription de Mvouti, qui les a entendues.

C'est ainsi que le ministre a adressé des correspondances à la Direction générale du CFCO pour diligenter la réouverture de la gare. Seulement, à la suite de nombreuses difficultés que connaît cette entreprise, la solution n'a pu être trouvée. Martin Parfait Aimé

Coussoud-Mvougou s'est donc investi pour sa réhabilitation avec le concours des directions du CFCO : exploitation, télécommunications, signalisation et énergie, voie et bâtiment, matériel et traction. Sous les acclamations de la foule, Delphin Makaya a donc lancé le premier train à partir de cette gare témoignant ainsi que toutes les conditions de sécurité et toutes les commodités d'usage sont réunies pour que le train s'arrête aussi à Lemba comme il y a dix ans.

H.B.M.

INTERVIEW

Mildred Moukenga : « La foire culturelle vise à sensibiliser les populations à la connaissance et la valorisation du patrimoine culturel congolais »

Du 24 août au 02 Septembre 2017, Mildred Moukenga, promotrice culturelle, organisera la première édition de la foire culturelle du Congo. Prélude à cette foire, le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » s'est rapproché de l'initiatrice de ce concept pour en savoir plus.

Dépêches de Brazzaville (DB). Qu'entendez-vous par la foire culturelle du Congo ?

Mildred Moukenga (MM). La foire culturelle du Congo est un instrument que nous mettons en place pour essayer de pallier ce grand fléau, qui est l'acculturation de notre société. Une manière de faire un retour à notre source culturelle pour y puiser les valeurs humaines ultimes et passer au modernisme sans s'aliéner. La foire culturelle du Congo, c'est donc un nouveau concept que nous avons créé afin de nous aider à conserver durablement et en sécurité notre patrimoine culturel tout en le mettant disponible au grand public. Chaque année nous donnerons aux Congolais l'occasion de connaître en profondeur la culture d'un département. De la Likouala au Kouilou, nous compterons au moins une douzaine d'éditions.

DB. A quand la première édition et sur quel thème ?

MM. La première édition aura lieu du 24 août au 02 septembre 2017 au gymnase Nicole-Oba à Talangai



Mildred Moukenga, promotrice culturelle initiatrice du concept Foire culturelle du Congo (Adiac)

sur le thème : « Les profondeurs de la Likouala » ; une opportunité pour ceux qui n'ont jamais visité ce département de découvrir sa richesse. Nous exposerons des objets antiques, comme le « Moko-to » ou le « Mougondo », un instrument de musique, qui a longtemps joué un grand rôle pour faciliter la communication dans les villages, on pourrait dire qu'il est l'ancêtre du téléphone. Nous présenterons quelques mets célèbres originaires de ce département, les recettes seront éditées et publiées.

DB. Pourquoi un tel concept ?

MM. Tout d'abord il est important de rappeler que la culture touche tous les domaines de la vie humaine. Sa définition est contextuelle. Il y a culture comme connaissance ou sa-

gesse, culture comme production agricole ou encore culture comme civilisation d'un peuple, et comme instance spirituelle et normative de la société. La culture fait de l'être humain un être historique, le détermine dans son expression fondamentale, dans ses actes. Sa singularité et dans sa vision du monde. Dans cette logique, on ne peut pas considérer une personne sans culture. Par ailleurs, le choc culturel causé par la mondialisation et le rythme très accéléré du brassage culturel, crée chez certaines personnes une profonde désorientation. Le changement qui se fait de manière trop rapide en milieu culturel, a plusieurs conséquences telles que la perte et le refus de l'identité culturelle, mais aussi un déséquilibre interne tout simplement. Ce qui justifie souvent un manque d'intérêt pour notre propre culture et notre histoire.

DB. Qu'est ce qui sera exposé au cours de cette foire ?

MM. Il y aura des expositions d'objets d'art, les danses, les rites, l'art culinaire et les mythes seront également présentés au cours de cette foire. Outre les expositions, nous parlerons des mythes. Car, un peu comme la mythologie grecque, que nous étudions d'ailleurs à l'école, il est important que nous connaissions nos propres mythes. Nous devons apprendre à faire parler les personnes âgées et à écrire nous-même, notre histoire car il y a un

grand déséquilibre entre les récits écrits de l'extérieur et ceux écrits de l'intérieur. Plusieurs ethno-sociologues l'ont d'ailleurs souligné. Les récits et les contes seront également dits pour les enfants afin de leur faire découvrir des héros et des héroïnes de leur propre histoire, comparable aux récits de Cendrillon, de Raiponce, d'Arielle ou encore de Blanche Neige. La foire culturelle du Congo est donc une campagne de sensibilisation des populations à la connaissance, la préservation et la valorisation de notre patrimoine culturel.

DB. Craignez-vous la disparition de la culture ancestrale ?

MM. Dès lors que nous avons honte de parler nos dialectes, nos propres enfants ne les parleront certainement pas. Nous nous sommes débarrassés aussi de la majorité de nos objets antiques, car nos religions nous l'interdisent. Notre art culinaire, nos us et coutumes sont victimes de marginalisation. Ce désintéressement fera de nous des aliénés, des acculturés et des déracinés si nous ne bouleversons pas la tendance. Nous sommes portés à croire que dans les années à venir, notre culture risquerait de disparaître du fait de son abandon par nous-mêmes au profit des autres cultures. C'est donc pour cette raison que nous avons pensé qu'il est temps de défendre notre culture.

Propos recueillis par Bruno Okokana

MUSIQUE

Roms Mundibu se prépare pour un maxi single



L'artiste musicien congolais a demandé à tous les mélomanes de la bonne musique en général et à ses fanatiques en particulier, d'être prêts à accueillir le maxi single qu'il compte mettre sur le marché du disque dans les prochaines semaines.

Après une longue période d'absence, l'artiste musicien Roms Mundibu, dit Le-Grand-Niamangoua, s'appête à revenir sur la scène musicale avec à la clé, le maxi single de six titres dont le titre phare demeure un mystère. « *Confronté aux problèmes artistiques, j'étais obligé de disparaître sur la scène musicale congolaise. Aujourd'hui, je réapparaiss pour annoncer que je suis toujours présent, malgré cette longue période d'absence. Soucieux de ceux qui me soutiennent d'une manière ou d'une autre, je voudrais leur annoncer la sortie dans les prochaines semaines de mon maxi single de six titres, dont je me refuse pour l'instant de dévoiler le nom* », a-t-il déclaré.

Roms Mundibu pratique la rumba, de la RnB et autres styles pour son nouvel opus en gestation. Fils de Batel Sabou, un grand artiste qui a évolué dans les « Bantous de la capitale » et dans « Mondo negro Koualakoua », il demande à ses fanatiques de rester prêts à accueillir ce bijou qu'il leur réserve.

Pour tous ceux qui voudront entrer en contact avec l'artiste, il est joignable sur les réseaux sociaux particulièrement sur Facebook.

B.Ok.

RÉFLEXION

Comment sortir du borbier libyen ?

Alors que l'Europe commence à se préoccuper sérieusement des conséquences dramatiques que la crise générée en Libye a désormais pour ses propres peuples, il importe au plus haut point de rappeler à ses dirigeants les quelques données suivantes.

1) Si la Libye est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une zone de non-droit en proie aux pires violences, où prospèrent les trafics en tout genre, c'est d'abord et avant tout parce que la France et l'Angleterre ont organisé, avec l'aide plus ou moins masquée des Etats-Unis, l'assassinat de l'homme qui avait su fédérer au sein d'un Etat, autoritaire certes mais bien structuré, des tribus jalouses de leur indépendance.

2) L'Histoire se chargera de démontrer, preuves à l'appui, que cet assassinat s'est produit au moment même où Mouammar Kadhafi, affaibli par l'âge et les dissensions de ses proches, commençait à écouter les conseils de dirigeants africains comme Denis Sassou N'Gusso qui préconisaient un retrait progressif du « Guide » et la mise en place d'un régime de transition suffisamment solide et orga-

nisé pour maintenir l'unité du pays tout en le lançant sur la voie de la démocratie;

3) Elle rappellera aussi à ceux qui seraient tentés de l'oublier que la colonisation de l'Afrique en général, de l'Afrique du nord en particulier par les puissances européennes a généré un pillage des ressources naturelles de cette partie du globe qui est la cause principale des retards enregistrés sur la voie du développement durable, du progrès social et donc de l'accession plus ou moins rapide à la démocratie sur toute l'étendue du continent.

4) Le temps viendra aussi, et pour conclure provisoirement sur le sujet, où il apparaîtra que derrière les préoccupations dites « humanitaires » et « démocratiques » invoquées pour justifier l'intervention armée des grandes puissances européennes contre le « Guide » libyen se dissimulait en réalité la volonté de s'emparer des gisements de pétrole et de gaz naturel que recèle une bonne partie de l'immense territoire libyen, que la défense des droits humains n'était par conséquent qu'un prétexte pour intervenir militairement.

5) Le chaos libyen ayant engendré, comme c'était prévisible, des drames humanitaires en série parmi lesquels figurent en bonne place l'afflux incontrôlé et incontrôlable des migrants vers les côtes européennes et, sans doute plus encore, la conquête du sol libyen par les milices islamistes, l'Europe se trouve maintenant enfermée dans une impasse dont elle croit, à tort bien sûr, pouvoir sortir en se positionnant comme un intermédiaire entre les « frères ennemis » qui briguent le pouvoir à Tripoli.

6) Il n'est pas impossible qu'elle obtienne dans l'immédiat quelques concessions de façade sur ce terrain, mais la crise qui dévaste la Libye ne se règlera que lorsque l'Europe s'emploiera réellement à réparer les erreurs qu'elle a commises et, pour cela, apportera aux Libyens les aides de toute nature - économiques, financières, techniques, militaires - qui leur permettront de résoudre les problèmes auxquels ils se trouvent confrontés.

7) Plus important encore sans doute, l'Europe doit enfin comprendre qu'elle est perçue par les peuples du Sud comme une communauté de nations hypocrites que seul commande l'intérêt

matériel, si bien qu'au lieu de se présenter comme un modèle en matière de gouvernance elle doit, si elle veut redevenir crédible, soutenir les actions que mènent les Africains eux-mêmes dans le but de restaurer l'unité de la Libye et de ramener la paix sur toute l'étendue de ce vaste territoire.

8) Si elle ne le comprend pas très vite l'Union Européenne aggravera le mal au lieu de le guérir, ce qui lui coûtera cher, très cher, puisque la vague des migrants enflera, l'exode humain s'amplifiera, les trafics de drogue se généraliseront, les actions terroristes se multiplieront sur le Vieux continent, la mer Méditerranée deviendra un cimetière, bref les peuples européens paieront au prix fort l'aveuglement de leurs dirigeants.

Conclusion de ce qui précède : il est temps que les nations du Nord prennent l'exacte mesure de leur responsabilité dans l'une des pires tragédies des temps modernes et s'emploient à corriger leurs erreurs passées au lieu de discourir et de gesticuler comme leurs dirigeants aiment tant le faire sous l'œil de plus en plus critique du Tiers-monde.

Jean-Paul Pigasse